

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/72

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 19 novembre 2013

L'an deux mille treize et le dix-neuf novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 08 novembre 2013.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 14 présents : 10
votants : 11*

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

*Présents : Mr MAURIN – VOLLE – CORNET – TESTON – HILAIRE –
SALA – BEUGNET – JOLLIVET – BOUAZZA – CROZIER.*

Excusés : Mr AUZAS.

Mr VERNET a donné procuration à Mr TESTON

Absents : Mr DELAUZUN - FIALON

Mme SALA a été élue secrétaire.

**Objet : DM2 – Budget général – Virement de crédits entre programmes
d'investissement.**

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2013 du Budget Général :

HP

- Section d'investissement :

Programme	Article	Intitulé	DEPENSES	
			Augmentation des crédits	Diminution des crédits
10003	2112	Terrains de voirie	1 000	
10004	2183	Matériel informatique	500	
17	2138	Autres constructions		1 500
21	2315	Installations techniques		108 000
21	20423	Infrastructures Nationales	60 000	
21	2041642	Bâtiments et installation organismes publics	48 000	
16	21316	Equipement du cimetière		600
10004	2188	Autre immobilisation corporelle	600	
TOTAUX			110 100	110 100

Le Conseil Municipal charge son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 19 novembre 2013.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 20 novembre 2013.
LE MAIRE
Pierre MAURIN.

